

Depuis 2002, la Ville d'Ecublens soutient le sport d'élite par l'attribution d'aides financières.

Cette aide est destinée à tout athlète ou équipe sur le point d'atteindre ou ayant le niveau national, international ou olympique.

La condition requise est la suivante :

- **Etre domicilié à Ecublens ou être membre d'un club à Ecublens.**

Le formulaire est disponible [ici](#) et doit être retourné au plus tard **le 30 septembre 2026**.